

Cooperl Siège Social
7 Rue de la Jeannaie Maroué - Bat. 2
BP 60328 - 22403 LAMBALLE-ARMOR CEDEX
Tel : +33 2 96 30 70 00 Fax : +33 2 96 34 77 58

Lamballe le

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Objet : Votre courrier de démission en date du

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier en date du _____, par lequel vous nous notifiez votre décision de procéder à la démission du Groupement Cooperl.

Nous vous informons que nous refusons votre demande de démission. En effet, votre contrat d'adhésion en date du _____ a été fixé pour une période de 5 ans renouvelable pour de mêmes durées. Le présent contrat pouvant être dénoncé au terme des 5 ans en respectant un préavis de 3 mois.

Dans votre cas, le contrat qui arrive à expiration à la date du _____, aurait dû être dénoncé par lettre recommandée avant le _____. En conséquence, votre contrat est renouvelé pour une nouvelle période de 5 ans, soit jusqu'au _____ (Article 16 du contrat de production et de livraison des porcs)

Nous vous informons également que pendant toute cette durée vous devrez continuer à livrer l'intégralité de votre production. En cas contraire, les statuts de notre coopérative prévoient une pénalité de 7,62 euros par porc non livré pendant toute la durée du contrat restant à courir soit 5 années. (Articles 8, 1 § 6 et 7).

Dans votre cas, vous produisez _____ porcs par an en moyenne, cela signifie que vous pourriez être tenu de payer une somme de : $\text{PC} \times 5 \text{ (ans)} \times 7,62 \text{ €} =$ _____ euros à parfaire.

Au-delà des aspects juridiques, nous vous mettons également en garde quant au choix soudain de changement de type de production et de groupement, relativement aux conséquences économiques négatives et irréversibles, induites que cela pourrait occasionner au détriment de votre entreprise.

Nous restons à votre disposition pour en discuter directement si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, en l'expression de nos respectueuses salutations.

M. Yann HENRY
Directeur du Groupement de Producteurs



M. Patrice DRILLET
Président

